

LE VAUXOIS 2022



Mairie de Vaux-sur-Lunain – 77710
17 route de Lorrez le Bocage
Tél : 01 64 31 50 54
Courriel : mairie.vauxsurlunain@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.vauxsurlunain.fr/>

ISSN 2724-9964

SOMMAIRE

Edito	Page 3
Etat civil	Page 4
Nouveaux habitants	page 4
Budget	page 5
Patrimoine	page 5
Déchets sauvages	page 6
Année 2021	page 6
Félicitations	page 6
Manifestations	pages 7 et 8
Aînés	page 9
Associations	page 9
Artisans, commerçants	page 10
Maison de retraite	page 10
Travaux	page 11
Fibre	page 12
Scolarité	page 12
Informations	page 12
Covid	page 13
Elections	page 13
Informations et rappels	pages 13, 14 et 15
Scouts	page 16
L'Espérance du Bocage	page 17
Seniors	page 18
Ambroisie	page 19
La Coop'	page 20
Sirmotom	page 21
Calendrier de collecte	page 22
Mairie	page 23
Syndicats	page 23
Numéros utiles	page 24

Chers Vauxoises et Vauxois,

L'année 2021 fut tout aussi difficile que la précédente. La COVID a malheureusement poursuivi son invasion. Malgré l'arrivée des vaccins, nous avons encore perdu des êtres chers et j'ai une pensée particulière pour deux Vauxois qui s'étaient souvent investis pour notre commune : Josiane GORGIBUS et Michel REINE. Je renouvelle mes condoléances à leurs proches.



Mes pensées vont également vers les proches d'une Vauxoise de souche ; Madame Ginette VILLAIN, veuve DAMECEE qui nous quittés cette année.

2021 a également été compliquée pour un certain nombre de Vauxois touchés par les orages du 2 juin ayant entraîné inondations et coulées de boues. Je remercie les quelques personnes qui leur ont proposé leur aide.

C'est donc dans ces circonstances qu'il a fallu conjuguer cette année encore la gestion des élections départementales et régionales. L'équipe municipale a fait son maximum pour que vous puissiez voter dans de bonnes conditions. Je remercie les 45 électeurs qui se sont rendus aux urnes et ont élu Isoline GARREAU et Bernard COZIC conseillers départementaux et l'équipe de Valérie PÉCRESSE au conseil régional.

L'équipe municipale a poursuivi son action avec notamment la mise en place de l'aire multisports et des jeux pour enfants qui, je l'espère, satisferont nos petits Vauxois et permettront à tous de se retrouver dans la joie et la bonne humeur.

Je tiens cette année encore à remercier nos associations qui œuvrent toujours pour notre commune avec une motivation et une solidarité exemplaires.

Merci également à nos agriculteurs, artisans et entrepreneurs présents sur le territoire ainsi qu'à la maison de retraite « Le Château de Villeniard », gérée par Orpéa, qui a été désignée « Meilleure maison de retraite 2022 » puisqu'elle a été classée 56^{ème} sur plus de 5500 EHPAD en France, par Les Echos.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2022

*Vincent CHIANESE
Maire*

ETAT CIVIL 2021



Mariage

03/04/2021 : Lucie LAUMAILLÉ et Kevin CASSET
26/06/2021 : Isabelle FOURNIER et Laurent LAÏNÉ
05/08/2021 : Anne RAIDCZYK et Philippe BIRRER

Décès

24/12/2020 : Lysiane GIRARD veuve DETILLEUX
25/12/2020 : Guy DROUET
25/12/2020 : Odette LIVONI veuve VENET
29/12/2020 : Jean RADIGUET
01/01/2021 : Luce BROCHET veuve PETIT
12/01/2021 : Ginette BLASSIEAUX veuve MAHÉ
14/01/2021 : Claudine DÉROUET épouse SCHWEITZ
02/02/2021 : Jean-Claude GABELLE
01/02/2021 : Anne LEGUENNIC épouse SIMON
06/02/2021 : Michelle BARBIER épouse CHAPELLE
19/03/2021 : Dominique LEPOITTEVIN
30/05/2021 : Bernadette PRÉTERRE
15/06/2021 : Robert EUGENE
13/07/2021 : Yveline ANDRÉ veuve COTERELLE
15/08/2021 : Ginette VILLAIN veuve DAMECÉE
26/09/2021 : Jeannine MENGANT, veuve Jean
26/09/2021 : Janine ANGERLI, épouse GLIZE
29/09/2021 : Bernard GALLWITZ
18/10/2021 : Josette JOSÉ veuve HAMÉON
27/10/2021 : Jeanne LEGRAND veuve LECAMUS
27/11/2021 : Jeannine LABARRE veuve GOUPIL



Transcription de décès

17/12/2020 : Jacqueline SIMONIDÈS
22/12/2020 : Henriette LEVÉQUE veuve REMAUD
03/02/2021 : Denis BONGIBAUT veuve PIE
11/03/2021 : Michel REINE
02/04/2021 : Josiane BESANÇON épouse GORGIBUS
06/05/2021 : Gérard MEUNIER époux de Christiane MOREAU
01/08/2021 : Patrick GOUET
11/09/2021 : Jean BORREL
18/09/2021 : Robert BERTHY
03/11/2021 : Myriame PALMA veuve POITRINAL



Naissance

22/01/2021 : Jonathan HARDOUIN CANU

NOUVEAUX HABITANTS



Nous souhaitons la bienvenue à :

- M. Jérôme GAVILLET, 13 Rue des Petits Puits,
- Mme et M. FALCO, 10 rue des Petits Puits,
- Mme et M. PLAYS, 10 rue de Villebéon.

Les nouveaux habitants sont invités à se rendre en mairie pour se faire connaître.

Budget municipal

En 2021, la mairie a réalisé des économies en renégociant des contrats ou en supprimant des dépenses non obligatoires.

C'est ainsi que la cotisation d'assurance est passée de 4625€ en 2020 à 1294,20€ en 2021 soit une économie de 3 330,80€.

De même, la suppression de la ligne de fax puis le passage à la fibre a réduit notre consommation moyenne de frais de télécommunication. En 2020, nous avons dépensé 1060,80€. En 2021, nous avons dépensé 554 € soit une économie de 496,80€.

Le département de Seine-et-Marne étant en charge de l'action sociale, il a repris à sa charge, suite à notre demande, l'assistance à une administrée (144,88€).

Mes pensées vont vers sa famille car Ginette DAMECEE, qui a vécu toute sa vie à Vaux-sur-Lunain, nous a quittés en milieu d'année.

Des ajustements ont été effectués, notamment les frais de scolarité des Vauxois à l'école de Villebéon.

Nous avons également sollicité de nombreuses aides, certaines ayant été octroyées (Bordurage de l'impasse de la Fontaine : 6183,80€ versés par le Département dans le cadre des Amendes de Police, Réfection de la toiture du garage jouxtant l'Eglise : 3194€ versés par le Département dans le cadre du Fonds d'Equipement Rural, Création d'une Aire Multisports : 8 691€ versés par le Département dans le cadre du Fonds d'Equipement Rural).

Patrimoine

Le saviez-vous ?

L'Eglise Saint-Gengoult regorge de trésors. En 2020, plusieurs bénévoles ont procédé au nettoyage de l'Eglise avant les journées du patrimoine et ont constaté que certains trésors n'y étaient pas mis en valeur.

Une magnifique horloge est en effet installée au 1^{er} étage de l'Eglise.

Deux noms sont inscrits sur celle-ci. Une petite plaque rectangulaire mentionne l'horloger COVILLOT. Une autre plaque située à l'arrière, côté pendule, sur le châssis, indique le nom du fabricant de l'horloge : Renard de Ferrières, dans l'Oise. COVILLOT a dû commander l'horloge et l'installer.



Stop aux déchets sauvages !



Déchets situés dans le chemin du Nid du Corbeau

Merci aux élus qui ont ramassé ces déchets.

Nous comptons sur la vigilance et le civisme de tous pour préserver notre environnement.

Le 19 juillet, la commune a signé une convention avec le SIRMOTOM pour l'enlèvement des déchets sauvages.

Une année 2021 difficile !

2 juin : Inondations



Une quinzaine d'habitations a été touchée par les inondations et coulées de boues du 2 juin 2021. La mairie a mis à disposition une benne du SIRMOTOM pour que les sinistrés puissent y déposer les objets irrécupérables. Elle a sollicité la reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle dès le 3 juin, reconnaissance effective le 26 juillet après parution du décret.

Un rendez-vous a immédiatement été pris avec un technicien « Eau et Rivières » afin de définir les actions possibles pour limiter les dégâts. Une étude a été rendue (disponible sur le site internet de la commune). Des actions ont d'ores et déjà été engagées mais ce dossier est très complexe car la commune a peu de moyens d'agir, les actions devant être réalisées sur des parcelles privées.

20/21 octobre : Tempête



La tempête de la nuit du 20 au 21 octobre a causé quelques dégâts et notamment la chute d'un poteau d'éclairage public, route de Lorrez. Les élus, accompagnés de Christophe GAUTIER, ont aussitôt mis en sécurité la route.



La commune a, le jour même, sollicité un devis auprès du SDESM et commandé un poteau pour remplacer l'ancien (plus de 1700€). Ce ne fut pas une mince affaire pour la remise en place des câbles : entre le SDESM, Orange et Seine-et-Marne Numérique ! Mais notre ténacité a fini par payer !

FELICITATIONS

Toute l'équipe municipale tient à féliciter Mademoiselle Manon MILLERET qui a obtenu son baccalauréat général, spécialités Mathématiques, Physique-Chimie, avec mention bien.

Pour cette occasion, elle a reçu un chèque-cadeau d'une valeur de 50€.

Les élèves ayant obtenu le brevet ou le baccalauréat doivent fournir copie de leur diplôme à la mairie.

MANIFESTATIONS

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID19, plusieurs manifestations ont dû être annulées.

8 mai 2021

En raison du contexte sanitaire, le dépôt de gerbe s'est fait sans public. La mairie a tout de même tenu à honorer la mémoire de nos soldats, morts pour la France.

Le mois de mai est le Mois de Mémoire. Le monument aux morts est donc resté pavoisé :

- le dimanche 9 mai 2021 pour la journée de l'Europe et l'anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 et la fête de Jeanne d'Arc ainsi que la fête du patriotisme ;
- le lundi 10 mai 2021 pour la commémoration en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage.



11 mai 2021

Inauguration du pressoir à la Ferme de l'Abondance en présence d'Alexandra Dublanche, vice-présidente chargée du Développement économique et de l'Attractivité, de l'Agriculture et de la Ruralité.

29 mai 2021

Lecture de prières à l'Eglise Saint-Gengoult en présence des scouts. Une vingtaine de personnes était présente autour du Père Jérémie MUHiMA-NDAALIRA.

Nous tenions à remercier Madame Géraldine JOFFARD, nouvelle représentante de la commune auprès de la paroisse de Lorrez-le-Bocage.



Halloween – 31 octobre



Toutes les générations se sont retrouvées ce dimanche 31 octobre pour célébrer Halloween. Cette manifestation, organisée par l'association Saint-Gengoult, a réuni pas moins d'une trentaine de participants. De nombreux bonbons ont été récoltés et aucun sort n'a été jeté !



Cérémonie du souvenir du 11 novembre

Le maire a accueilli une trentaine de personnes afin de commémorer la victoire, la paix, l'anniversaire de l'Armistice de 1918 et rendre un hommage à tous les Morts pour la France.

Pour rappel, vous pouvez faire un don pour les blessés de guerre et victimes d'acte de terrorisme sur le site de l'ONAC :

<https://www.onac-vq.fr/nos-projets/donnez-pour-les-blesses-de-guerre-et-les-victimes-acte-de-terrorisme>



Samedi 04 et Dimanche 05 décembre 2021 : Noël des Enfants et distribution de colis aux aînés

Cette année, l'association Saint-Gengoult a emmené nos petits Vauxois dans un univers onirique où le feu prend vie autour de Laïana de la compagnie Libellune. L'artiste du spectacle a dansé sous son parapluie de feu et devient une magicienne qui virevolte avec épées de feu, faisant jaillir des tornades incandescentes du sol...

Manipulant de nombreux objets de feu dont des ailes de feu, Laïana propose un final éclatant fait de pluie de braises incandescentes et de feux d'artifice spectaculaires. Conteuse, elle emmène aussi le public dans ses histoires pour encore plus de magie.



Le Père Noël a ensuite remis ses cadeaux à nos sages enfants qui avaient pris soin de décorer le préau pour l'occasion.

NB : les cadeaux ou colis non récupérés au 31 janvier 2022 seront offerts à des associations.



Les élus ont distribué les délicieux colis Paul Larédy à nos aînés.
Ce sont donc 20 colis qui ont été distribués afin de ravir les papilles de nos anciens.

ASSOCIATIONS

Deux associations animent notre village :

- ✓ Association Saint-Gengoult, Présidée par Charlotte GRONFIER,
- ✓ Société de Chasse, Présidée par Jérôme BIRRER.

La mairie tient à remercier chaleureusement les bénévoles qui travaillent pour proposer différentes activités aux Vauxois.

Association Saint-Gengoult

Le programme de l'association Saint-Gengoult était encore riche pour l'année 2021 mais la situation sanitaire a encore eu raison de notre planning...

Si la chasse aux œufs de Pâques, le repas Indien d'avril, le vide-grenier de mai, le pique nique de juin ou encore le repas des chasseurs d'octobre ont dû être annulés, nous avons tout de même pu organiser les séances de relaxation/méditation, les ateliers pains, Halloween ou encore le spectacle de Noël ! Ces manifestations ont pu ravir petits et grands, dans un esprit de partage et de plaisir qui caractérise notre association.

De nouvelles manifestations seront prévues pour l'année qui arrive, en espérant que la covid nous laisse tranquilles et nous permette de nous réunir librement !

L'assemblée générale aura lieu courant janvier dans la salle de la mairie de Vaux-sur-Lunain. Nous vous y attendons nombreux.

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à nous rencontrer et échanger avec nous pour connaître les prestations de l'association (ex. : location de matériel, cadeaux de Noël pour les enfants, etc.).

Toute l'équipe de l'association vous souhaite à vous, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2022.

Charlotte GRONFIER, Présidente



ARTISANS et COMMERÇANTS VAUXOIS



Ferme de l'Abondance

Arnaud et Charlotte GRONFIER vous accueillent dans leur gîte.
Capacité de 14 personnes. Animaux non admis.
Accès internet. Plus de renseignements au 06 63 97 06 13.
Ils vous proposent également du cidre et des jus de pommes.

Aux Jardins du Lunain

Michel GRAO vous propose une production maraîchère bio.
4 impasse de la Fontaine
Tél. : 06 82 40 65 62 - Courriel : michel.grao@neuf.fr



CRAZY HOPS

Jérôme PICARD vous ouvre sa brasserie au Hameau de Villeniard.
Site internet : crazyhops.fr/crazy-hops - Tél. : 06 70 29 54 98.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Elagage - Couverture

Christophe GAUTIER propose de réaliser vos travaux d'entretien d'espaces verts -
Tél. : 01 60 55 02 56.
Sylvain ARSENDEAU effectue vos travaux d'élagage et de couverture.
Tél. : 06 99 67 13 18.



Poterie - Céramique

Charlie PREVOST vous attend au 4 bis rue de Villebéon pour vous présenter ses poteries.
Tél. : 06 18 23 13 47 – Courriel : charlie.prevost@hotmail.fr

Miel du Gâtinais

Patrick BOUSSER vous propose du miel.
Tél. : 01 64 31 51 41



MAISON DE RETRAITE DE VILLENIARD



La maison de Retraite « Résidence le Château de Villeniard »

Au cœur d'un magnifique parc arboré de 26 hectares, cet ancien château de la Comtesse de Ségur est un agréable lieu de vie et de détente.

Son jardin, son style ancien, ses poutres, ses tommettes, son parquet et l'accueil offrent un cadre de vie chaleureux et convivial pour le bien-être de nos aînés.

Les animaux sont acceptés si le résident est capable de s'en occuper.

Des repas sains et équilibrés sont confectionnés sur place par notre Chef, dans le respect des régimes alimentaires. Des séances de kinésithérapie sont assurées par 3 kinésithérapeutes du lundi au vendredi. Diverses activités sont proposées.

Pour plus de renseignements, contactez-nous pour échanger sur votre projet de court ou long séjour 01 64 31 50 74 – lechateaudevilleniard@orpea.net

RÉALISATIONS / TRAVAUX

Travaux 2021

- Réfection des toilettes de la mairie (entamée en 2020 / 1413€ TTC),
- Création d'une **aire de jeux multisports** : un terrain multisports accompagné de deux jeux à ressorts (Coût total : 28970€ HT / 8691€ de subvention),
- Réfection de la **toiture du bâtiment** (garage) situé à côté de l'Eglise (Coût total : 7985€ HT / 3194€ de subvention)
- Modification et Approbation du **PLU** (entamée en 2020 / 2235€ TTC hors frais annonces légales),
 - Approbation du **Zonage d'Assainissement** des Eaux Pluviales (2310€ TTC hors frais d'annonces légales),
 - Création d'un schéma de **défense incendie** (3600€ TTC),
 - Achat d'un **ordinateur portable** (963€ TTC),
 - Mise en place d'un système de **réseau et d'antivirus** pour avoir un minimum de sécurité informatique,
 - Réfection du **portillon et du portail** de l'entrée du cimetière (1100€),
 - Nettoyage des **bouches d'égout** de la commune (850€),
- Réfection des **bordures, Impasse de la Fontaine** (Coût total 8834€ HT, 6183.30€ de subvention),
- Elagage des espaces verts du village (4920€ TTC),
- **Réfection des routes** suite aux inondations du 2 juin 2021 (15 000€),
- Remplacement du **défibrillateur** (1163€ TTC),
- Réparation du tintement de l'horloge de l'église (410€ TTC),
- Acquisition de **banc et tables** de pique-nique (1200€ TTC).



Prévisions 2022 et années à venir...

En raison de dépenses non prévues liées aux inondations du 2 juin 2021, les dépenses seront restreintes en 2022.

- Curage des fossés en aval du Riong,
- Sablage et peinture du portail et du portillon du cimetière,
- Remplacement des armoires électriques défectueuses,
- Création d'un point autonome lumineux Impasse de la Fontaine,
- Réflexion sur le schéma de défense incendie,
- Réflexion sur la reprise de la toiture de l'Eglise,
- Remplacement de l'éclairage intérieur à la mairie,
- Travaux de Voirie.

FIBRE OPTIQUE



Ça y est, la fibre est enfin disponible sur tout notre territoire !

La différence entre la fibre optique et l'ADSL ?

L'ADSL permet de faire passer des données numériques via les fils de cuivre d'une ligne téléphonique alors que la fibre se déploie via un réseau indépendant par la lumière qui transite par un câble contenant des fils de verre ou de plastique très fins.

La principale différence est celle du débit. La fibre permet le transfert de données à grande vitesse : au minimum 100Mb/s alors que pour l'ADSL c'est de 1 à 15 Mb/s.

Une connexion à Internet via la fibre optique est beaucoup plus stable qu'une connexion via l'ADSL et il n'y a pas de perte de débits liée à l'éloignement de la box par rapport au central.

Enfin, contrairement à l'ADSL, avec la fibre optique, il est possible d'avoir des débits symétriques, c'est-à-dire que le débit est le même en émission qu'en réception. Pratique pour envoyer ou partager des fichiers lourds.

Avec la fibre optique, la navigation sur le web est beaucoup plus fluide, les pages se téléchargent quasiment instantanément. Et pour le téléchargement, la différence entre les deux est aussi radicalement différente ; quand vous mettiez plus d'une heure pour télécharger un film HD 5Go avec l'ADSL, la fibre met un peu plus d'une minute !

Enfin, la bande passante de la fibre optique est beaucoup plus importante que celle de l'ADSL. Aussi, certains usages, comme le streaming vidéo avec plusieurs écrans en simultané ou le cloud gaming sont facilités. Ou bien alors tout simplement possibles comme la télévision avec une qualité 4K.

Bon surf !

SCOLARITÉ

L'école de Villebéon, lors des traditionnels comptages de février, a été menacée de fermeture de classe.

Nous en profitons pour faire un point sur les élèves scolarisés en 2020/2021 :

Sur 23 enfants de niveau maternelle ou primaire, seuls 8 sont scolarisés dans l'école de secteur soit 30%.

5 sont scolarisés à Cheroy (proximité des enfants de Bois Lunain oblige), 4 sont scolarisés à domicile, 6 sont scolarisés à Lorrez-le-Bocage.

INFORMATION EN TEMPS REEL



Nous vous invitons à vous inscrire par courriel à mairie.vauxsurlunain@wanadoo.fr pour recevoir en temps réel les informations diverses.

COVID 19

Une trentaine de Vauxois s'est fait vacciner au cours du 1er semestre 2021.

La vaccination a eu lieu tout d'abord pour les plus de 75 ans puis elle s'est étendue aux autres. Le centre de vaccination est situé à Nemours et la ville de Nemours a permis la vaccination des habitants des communes de la communauté de communes Pays de Nemours et de la communauté de communes Gâtinais Val-de-Loing.

Petit rappel : la 3^{ème} vaccination doit avoir lieu 5 mois après la 2^{ème}.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Votre mairie a fait le nécessaire pour vous accueillir dans les meilleures conditions dans le cadre de ce double scrutin (vaccination ou autotest des membres du bureau de vote, port de masques, respect des gestes barrières, fourniture de gel hydroalcoolique et masques si besoin, respect du nombre d'électeurs sur un même créneau, etc.).

Nous remercions vivement les scrutateurs qui ont permis de réaliser le dépouillement dans de bonnes conditions.

Les élus sont les suivants :

Elections départementales : Isoline GARREAU et Bernard COZIC

Elections régionales : Valérie PÉCRESSÉ et son équipe.

INFORMATIONS et TRADITIONNELS RAPPELS

Cartes d'identité et passeports

Vous pouvez dorénavant (re)faire votre carte d'identité et/ou votre passeport à la mairie de Souppes-sur-Loing qui est équipée d'une station biométrique.



Mairie de Souppes-sur-Loing : 19 Avenue du Maréchal Leclerc - Tél. : 01.64.78.57.77 – Courriel : servicepopulation@ville-souppes.fr

Ouverture du **lundi au vendredi** de **8h30 à 12h30** et de **14h à 18h00** et le **samedi** de **10h00 à 12h00**.

www.taxe-amenagement.fr



Taxe d'aménagement

En quelques clics, vous pouvez calculer, à l'euro près, votre taxe d'aménagement mais aussi obtenir une attestation de calcul afin d'englober son montant dans votre plan de financement auprès de votre organisme bancaire : www.taxe-amenagement.fr.



Obligation d'entretenir les haies

Chacun doit entretenir ses haies afin qu'elles n'empêchent pas la visibilité des usagers de la route. Nous comptons sur votre civisme. Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler tout déchet.

Nuisances sonores

Conformément à l'arrêté n°5/2014, les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.



A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : **du lundi au samedi de 9H à 12H et de 14 H à 18H et les dimanches de 10H à 12H.**



Les bruits de comportement ou bruits domestiques (ex. : aboiements) sont soumis aux dispositions du code de la santé publique, article R.1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans

un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.



Liste électorale

En 2019, l'INSEE a mis en place le répertoire électoral unique. Les habitants peuvent s'inscrire tout au long de l'année et au plus tard le 6^e vendredi précédant le scrutin ! Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 01 64 31 50 54.



Piscines

Les propriétaires de piscines ont l'obligation de choisir un dispositif de sécurité parmi les quatre préconisés par la loi (articles L128-1 à L128-4 du code de la construction et de l'habitation), en conformité avec les normes établies par l'Afnor (Association française de normalisation).



Cimetière

Le cimetière est défini comme tout terrain public et sacré où, après une cérémonie, on enterre les morts. C'est pourquoi, je compte sur chacun des habitants pour veiller à son respect. Les animaux n'y sont, bien évidemment, pas les bienvenus.

Recensement militaire

Tout citoyen âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile ou au consulat s'il réside à l'étranger.

En 2022, les jeunes garçons et filles nés après le 1^{er} janvier 2006 se font recenser à 16 ans, dans le mois d'anniversaire. Une attestation de recensement leur sera remise. Celle-ci est obligatoire pour établir un dossier de candidature à

un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'Etat.



Aide financière au transport des élèves

Depuis la rentrée de septembre 2020, suite à la délibération du 21 juillet, la mairie participe financièrement au transport des lycéens. Pour ce faire, vous devez vous rendre en mairie muni des justificatifs nécessaires (Livret de famille, carte de transport recto/verso, justificatif de paiement, RIB).

Relations de bon voisinage

Malgré un nombre d'habitants peu élevé (208 au dernier recensement), la mairie est souvent sollicitée pour des problèmes de voisinage.

Nous vous encourageons à dialoguer avec vos voisins lorsqu'un sujet vous préoccupe, le dialogue étant la meilleure façon de trouver un arrangement à l'amiable.

Dans ce bulletin municipal, vous sont aussi rappelées quelques règles afin d'instaurer un « bon vivre ensemble » que vous retrouverez dans la rubrique « traditionnels rappels ».

Si toutefois, vous ne trouvez aucune solution à vos différends, il existe des conciliateurs :

- Roland CANDA – Maison de Lorrez-le-Bocage 1 rue Emile Bru 77710 Lorrez-le-Bocage – Tél. : 01 64 70 52 70
- Gérard BEAUBRUN – Mairie 2 place de l'hôtel de Ville 77570 Château-Landon – Tél. : 01 60 55 50 20
- Chrystel LECLERC – PAD (Point d'accès au droit) 8 bis rue Hédelin – 77140 NEMOURS
Tél : 01 74 80 00 30 / Fax : 01 74 80 00 39

Le point d'accès au droit est un lieu d'accueil gratuit permettant d'apporter à titre principal une information de proximité sur les droits et/ou devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

Carte à bascule déchets verts

La mairie dispose d'une carte pour déposer les déchets verts à la bascule située route de Lorrez-le-bocage.

Cette carte peut être prêtée aux habitants dans la limite de 2 jours consécutifs. Dépassés ces deux jours, elle ne sera plus prêtée aux habitants n'ayant pas respecté ces consignes.

Utilisation du préau et de la cuisine

Nous vous rappelons que le préau et la cuisine peuvent être prêtés à titre gracieux par la mairie, sous réserve de fournir une attestation d'assurance « risque locatif » et un chèque de caution de 400€.

Le matériel (électroménager, vaisselle, etc.) appartient à l'association Saint-Gengoult. L'état des lieux des installations (bâtiments et matériel) se fait par l'association.

Tout dysfonctionnement doit être signalé au moment de la remise des clés.

En cas de dégradation (non signalée lors de la remise de clés) des bâtiments, le chèque de caution fourni à la mairie sera encaissé.

Aides de la mairie

- La mairie offre un bon d'achat d'une valeur de 50€ aux élèves Vauxois ayant obtenu leur brevet ou leur baccalauréat.
- La mairie subventionne à hauteur de 100€ la participation au transport scolaire.

Recyclez votre sapin

Déposez votre sapin naturel au point de collecte du SIRMOTOM situé au niveau des containers route de Lorrez jusqu'au 21 janvier 2022.

Le SIRMOTOM collecte ensuite les sapins et les achemine au Centre de compostage de Samoreau où les conifères seront broyés, mélangés à d'autres déchets verts. Au bout de 6 mois de fermentation, on obtient du compost qui permet d'améliorer la fertilité de la terre.

L'Intérêt : Cette opération vise à valoriser nos ressources naturelles. En 2020, nous avons battu, grâce à vous, le record avec un total de 15,460 tonnes de sapins collectés sur l'ensemble des 39 communes du SIRMOTOM. Participer à la collecte des sapins, c'est une démarche écologique, respectueuse de l'environnement.

Plus d'informations à la rubrique « news » sur www.sirmotom.fr.

Devenir scout



POURQUOI DEVENIR BENEVOLE ?

Le bénévolat répond à une envie d'engagement au service d'une cause, à un besoin de « faire quelque chose qui fasse sens pour la société (...) pour la rendre moins invivable autour de soi ». Devenir bénévole chez les Scouts et Guides de France, c'est rejoindre une aventure humaine hors du commun autour d'un projet éducatif, écologique, altruiste, émancipateur et spirituel.

IL Y A DES CENTAINES DE RAISONS DE DEVENIR BENEVOLE CHEZ LES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE, EN VOICI QUELQUES-UNES ...

Pour rejoindre **une équipe avec des profils variés** : aucune distinction d'âge, de situation personnelle, de religion ou de classe sociale

Pour adhérer à la pédagogie scoutée centrée autour de **la vie dans la nature**

Pour **apprendre à préserver le monde** dans lequel nous vivons et pousser chacun à chercher un meilleur équilibre pour la planète

Pour révéler tes nombreux **talents**, les partager, les enrichir

Pour te **former** et acquérir de nouvelles **compétences**

Pour exercer une **mission** correspondant à ton profil

Pour apprendre à **valoriser** tes **compétences**

Pour **encadrer** des enfants et des adolescents de 6 à 17 ans regroupés par tranches d'âge

Pour devenir **acteur** de l'éducation populaire dans ta ville, ton département :

- QUAND ?

En fonction de tes **disponibilités** :

1 à 3 fois par mois le week-end

1 à 3 semaines l'été en France ou à l'international

- OÙ ?

Dans un des **19 groupes** locaux de ton département de Seine-et-Marne.

- QUI ?

Des **enfants** et des **adolescents** de 6 à 17 ans, regroupés par tranches d'âge

- COMMENT ?

Choix de la tranche d'âge que l'on va animer en fonction de ses affinités ou des besoins du groupe

De nombreuses autres **missions** bénévoles que l'animation (trésorier, accompagnateur pédagogique, etc.).

Pas besoin d'avoir été scout ou guide

- FAUT-IL PORTER UNE TENUE ?

Chemises de couleurs différentes en fonction des âges

Foulard dont la couleur varie selon le groupe

LES SGDF, UN MOUVEMENT CATHOLIQUE ?

Les Scouts et Guides de France sont une association **catholique, ouverte à tous** et respectueuse du cheminement spirituel de chacun

Elle propose de **découvrir** et de vivre l'Évangile comme un chemin d'ouverture et de vie et oriente les jeunes vers des actes positifs, des initiatives de justice et de paix

Les activités portent un sens spirituel qui peut être partagé par **les non-croyants, les athées, les agnostiques et les croyants des différentes religions...**

Pour prendre contact avec nous : contact@sgdf77.fr

L'Espérance du Bocage recrute !



La musique : un plaisir d'écouter ! Mais pourquoi ne pas la pratiquer ?

Nous sommes une petite harmonie qui joue un répertoire varié.

Nous accueillons tout instrument d'harmonie quel que soit le niveau.

Toutefois nous sommes à la recherche de trompettistes.

Nos répétitions se déroulent le vendredi soir de 20h30 à 22h00
et une fois par mois le samedi de 10h30 à 16h00
salle rue du musée à LORREZ LE BOCAGE

Nos sorties sont multiples : commémorations, aubades, concerts.

Notre philosophie : pratiquer la musique dans une ambiance conviviale et joyeuse.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter :

Nicole GALLOT : 06 88 70 80 66
Philippe SERRE : 06 70 72 43 16

Aide aux seniors

Parce que tout le monde vieillit mais que chacun est unique par son histoire et sa personnalité.

Parce que nous sommes de plus en plus nombreux à être confrontés à la perte d'autonomie, la nôtre ou celle d'un proche. Parce qu'il est difficile d'agir et de prendre les bonnes décisions quand il devient nécessaire, voire urgent, de quitter son domicile pour un lieu de vie mieux adapté à ses besoins.

Nous avons créé Partenaire Seniors : une équipe de professionnels issus du monde de la santé, rassemblés pour apporter une réponse efficace et humaine aux questions tellement humaines qui se posent à ce moment clé.

A l'écoute et disponibles pour vous rencontrer, nos médecins et assistantes sociales partiront de vos besoins pour identifier les lieux qui vous correspondent puis concrétiser vos démarches jusqu'à l'aboutissement de votre projet personnalisé.

En contact étroit avec les établissements et régulièrement sur le terrain, nous vérifions la réalité des conditions d'accueil, la clarté des tarifs et bien sûr les disponibilités.

Que votre solution soit un Ehpad, une résidence médicalisée ou non, pour un séjour temporaire ou long, l'équipe Partenaire Seniors vous accompagne pas à pas jusqu'à ce que vous trouviez un nouveau lieu où vivre mieux.

Comment ça fonctionne ? Tout simplement !

RENCONTRE

Un conseiller est à votre écoute par téléphone ou en agence. Ce premier temps d'échange permet de déterminer vos contraintes et vos attentes.

BILAN MEDICAL

Nous réalisons un bilan médical observationnel complet pour envisager les soins qui seront nécessaires. Avec votre accord, notre médecin gériatre échange de confrère à confrère avec votre médecin traitant et les différents professionnels de santé qui ont pu vous suivre.

FINANCEMENT

Nous déterminons ensemble le coût réel à payer chaque mois (prix journalier d'hébergement, forfaits optionnels comme la blanchisserie, le forfait GIR...). Notre assistante sociale identifie les aides financières ou allocations auxquelles vous avez droit (ALS, APA, APL, ASH...) remplit les dossiers et les transmet, avec votre accord, directement au bon organisme.

CHOIX

A l'aide de ce bilan humain, médical et financier, nous vous proposons un choix clair, personnalisé et adapté de maisons de retraite. Nous mettons à votre disposition toutes les informations utiles : compétences du personnel, fréquence des soins, emploi du temps, services et activités proposées... Vous pouvez visiter l'établissement, choisir la chambre, rencontrer le responsable d'établissement.

ADMINISTRATIF

Nous complétons et transmettons le dossier d'admission à la maison de retraite de votre choix. Nous nous occupons de tout et restons à vos côtés jusqu'à ce que vous ayez trouvé la maison de retraite qui convient.

Un numéro : 0 800 100 301

www.partenaire-seniors.fr



Une équipe humaine,
un conseil personnalisé.

L'ambroisie

Détruisez l'ambroisie avant qu'elle ne soit en fleurs

Pourquoi ?

L'ambroisie à feuille d'armoïse est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

Une nuisance pour la santé

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

- Rhinites,
- Conjonctivites,
- Trachéite, toux,
- Urticaire,
- Eczéma,
- Asthme.

Une menace pour l'agriculture

La présence d'ambrosies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement,
- Semences non conformes,
- Charges supplémentaires de traitement du sol,
- Problématiques à gérer sur le long terme car importante production de graines,
- Conflits de voisinage.

Que faire ?

La plante doit être éliminée

- Par arrachage de préférence avant floraison et avant la grenaison (port de gants),
- Par un fauchage de préférence avant floraison,
- En empêchant son installation par technique de végétalisation.

Signalez-la

Sur la plateforme de signalement ambroisie :

- www.signalement-ambroisie.fr
- L'application mobile Signalement ambroisie
- Courriel : contact@signalement-ambroisie.fr
- Téléphone : 0 972 376 888

BIEN RECONNAÎTRE L'AMBROISIE





La Coop'
Lorrez-le-Bocage-Préaux

TARIFS

Habitants de Lorrez-le-Bocage

Gratuit		-18ans, allocataires de minima social, inscrits à Pôle Emploi, enseignants
Tarif réduit	10€/an	Seniors de + 65 ans, étudiants de + 18ans
Tarif plein	15€/an	Adultes

Habitants de la CCGVL

Gratuit		-18ans, allocataires de minima social, inscrits à Pôle Emploi, enseignants
Tarif réduit	15€/an	Seniors de + 65 ans, étudiants de + 18ans
Tarif plein	20€/an	Adultes

Extérieurs

Tarif unique de 25€ pour tous



SIRMOTOM

Calendrier :

Déchets ménagers : mardi
Emballages ménagers : mercredi
Encombrants : contacter le SIRMOTOM

Déchetterie de Montereau

1, rue des prés Saint-Martin
77130 Montereau
Tél. : 01 60 57 00 52

Déchetterie de Voulx

Route de Saint-Ange
77940 Voulx
Tél. : 01 60 96 90 04

Horaires d'ouverture (hiver) du 1^{er} octobre au 31 mars

	Déchetterie de Montereau	Déchetterie de Voulx
Lundi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h	9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Mardi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 18h	Fermé
Mercredi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h	9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Jeudi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h	Fermé
Vendredi	13h30 à 18h	13h30 à 18h
Samedi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h	9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Dimanche	9h à 12h	9h à 12h

Horaires d'ouverture (été) du 1^{er} avril au 30 septembre

	Déchetterie de Montereau	Déchetterie de Voulx
Lundi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h
Mardi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	Fermé
Mercredi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h
Jeudi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	Fermé
Vendredi	13h30 à 19h	13h30 à 19h
Samedi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h	8h30 à 12h30 / 13h30 à 19h
Dimanche	8h30 à 13h30	8h30 à 13h30

Fermeture les : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 25 décembre, dimanche et lundi de Pâques.

Afin de permettre aux particuliers de profiter des services de déchetteries les week-ends, l'accès sera interdit aux usagers suivants dès le vendredi : les professionnels, les associations à but non lucratif, les administrations (fonction publique d'Etat, fonction publique hospitalière et fonction publique territoriale).

Plus de renseignements auprès du SIRMOTOM :

<http://www.sirmotom.fr/>

Tél. : 0 800 45 63 15

POUR RAPPEL, il est interdit de déposer des sacs poubelles à même le sol, vous pouvez commander ou demander le remplacement d'un container auprès de la mairie ou du SIRMOTOM.

CALENDRIER DE COLLECTE

VAUX-SUR-LUNAIN / Collectes 2022

JANVIER
L M M J V S D
1 2
3 4 5 6 7 8 9
10 11 12 13 14 15 16
17 18 19 20 21 22 23
24 25 26 27 28 29 30
31

FÉVRIER
L M M J V S D
1 2 3 4 5 6
7 8 9 10 11 12 13
14 15 16 17 18 19 20
21 22 23 24 25 26 27
28

MARS
L M M J V S D
1 2 3 4 5 6
7 8 9 10 11 12 13
14 15 16 17 18 19 20
21 22 23 24 25 26 27
28 29 30 31

AVRIL
L M M J V S D
1 2 3
4 5 6 7 8 9 10
11 12 13 14 15 16 17
18 19 20 21 22 23 24
25 26 27 28 29 30

MAI
L M M J V S D
1
2 3 4 5 6 7 8
9 10 11 12 13 14 15
16 17 18 19 20 21 22
23 24 25 26 27 28 29
30 31

JUIN
L M M J V S D
1 2 3 4 5
6 7 8 9 10 11 12
13 14 15 16 17 18 19
20 21 22 23 24 25 26
27 28 29 30

COLLECTES
 Ordures ménagères
 Tri sélectif
 Encombrants

Sortez votre conteneur et vos encombrants la veille au soir du jour de collecte

Une question sur le tri ?

N° Vert 0 800 45 63 15

Appel gratuit depuis un poste fixe

CONTACT

SIRMOTOM

22, rue de la Grande Haie
77130 Montereau-Fault-Yonne

01 64 32 67 23

sirmotom@wanadoo.fr
 www.sirmotom.fr

Collecte des sapins de Noël

Dépôt des sapins naturels, sans décoration, ni neige artificielle au(x) point(s) de collecte habituelle jusqu'au 21 janvier 2022

VAUX-SUR-LUNAIN / Collectes 2022

JUILLET
L M M J V S D
1 2 3
4 5 6 7 8 9 10
11 12 13 14 15 16 17
18 19 20 21 22 23 24
25 26 27 28 29 30 31

AOÛT
L M M J V S D
1 2 3 4 5 6 7
8 9 10 11 12 13 14
15 16 17 18 19 20 21
22 23 24 25 26 27 28
29 30 31

SEPTEMBRE
L M M J V S D
1 2 3 4
5 6 7 8 9 10 11
12 13 14 15 16 17 18
19 20 21 22 23 24 25
26 27 28 29 30

OCTOBRE
L M M J V S D
1 2
3 4 5 6 7 8 9
10 11 12 13 14 15 16
17 18 19 20 21 22 23
24 25 26 27 28 29 30
31

NOVEMBRE
L M M J V S D
1 2 3 4 5 6
7 8 9 10 11 12 13
14 15 16 17 18 19 20
21 22 23 24 25 26 27
28 29 30

DÉCEMBRE
L M M J V S D
1 2 3 4
5 6 7 8 9 10 11
12 13 14 15 16 17 18
19 20 21 22 23 24 25
26 27 28 29 30 31

COLLECTES
 Ordures ménagères
 Tri sélectif
 Encombrants

Sortez votre conteneur et vos encombrants la veille au soir du jour de collecte

Déchetteries

Montereau 1 rue des Prés Saint-Martin

Horaires d'été* - du 01/04 au 30/09
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Samedi
8h30 - 12h30 / 13h30 - 19h
Vendredi : 13h30 - 19h
Dimanche : 8h30 - 13h30



Horaires d'hiver* - du 01/10 au 31/03
Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi
9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h
Mardi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h
Vendredi : 13h30 - 18h
Dimanche : 9h - 12h



Vouix Route de Saint-Ange

Horaires d'été* - du 01/04 au 30/09
Lundi, Mercredi, Samedi
8h30 - 12h30 / 13h30 - 19h
Mardi, Jeudi : Fermé
Vendredi : 13h30 - 19h00
Dimanche : 8h30 - 13h30



Horaires d'hiver* - du 01/10 au 31/03
Lundi, Mercredi, Samedi
9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h
Mardi, Jeudi : Fermé
Vendredi : 13h30 - 18h
Dimanche : 9h - 12h



..... Carte d'accès (gratuite) obligatoire + pièce d'identité • Fermetures : 01/01, 17 et 18/04, 01/05, 01/11, 25/12 • *Horaires modifiables selon les conditions climatiques et sanitaires

AUTRES SYNDICATS

Bureau des Syndicats :

- Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Adduction d'Eau Potable (SIAAEP : assainissement),
- Syndicat Mixte Prévert (collège de Lorrez-le-Bocage),
- Syndicat à Vocations Multiples (SIVOM) du canton de Lorrez-le-Bocage (piscine),
23 rue de la tour
77710 Lorrez le Bocage
Tél : 01 64 31 48 13

Autres syndicats ou structures intercommunales :

- Communauté de communes Gâtinais Val De Loing / CCGVL,
- Syndicat d'Electrification de Seine-et-Marne (syndicat des énergies auprès des communes) / SDESM,
- Syndicat Mixte des Installations Sportives et Collèges de Nemours (syndicat qui fixe notamment la contribution des communes pour chaque lycéen utilisant le gymnase),
- Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (Etablissement créé en 2019 sur plusieurs départements – Loiret, Yonne et Seine-et-Marne – pour faciliter la gestion des cours d'eau, dont le Lunain) / EPAGE,
- Syndicat Mixte d'Etude et de Programmation (Syndicat mettant en place un Schéma de COhérence Territoriale) / SMEP,
- Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures ménagères / SIRMOTOM,
- SYndicat Mixte de TRaitement des DEchets Ménagers / SYTRADEM.

MAIRIE



La mairie est ouverte :

Lundi : 13h-18h
Mardi : 9h-16h30
Mercredi : fermé.
Jeudi : 8h30-16h30

Permanences des élus :

Lundi : 17h-19h
Jeudi : 14h-15h

Mairie de Vaux-sur-Lunain
17 route de Lorrez le Bocage
77710 Vaux-sur-Lunain
Tél : 01 64 31 50 54

Courriel : mairie.vauxsurlunain@wanadoo.fr Site internet : <http://www.vauxsurlunain.fr/>.

NUMEROS UTILES



POLICE 17

POMPIERS 18

SAMU 15

Gendarmerie de Lorrez-le-bocage 01 64 31 63 80

Sous-Préfecture Fontainebleau 01 60 74 66 92

Trésor Public Nemours 01 64 28 03 20

Caisse Primaire d'Assurance Maladie 77 : 08 20 904 138

Allo enfance maltraitée 119

Centre Hospitalier de Montereau 01 64 31 64 31

Centre Hospitalier de Nemours 01 64 45 19 00

Sida Info Service 08 00 840 800

SOS drogue Alcool, Tabac, Info Service 08 00 23 13 13

Centre anti poison 01 40 37 04 04

Jeune violence écoute 08 00 20 22 23

EDF dépannage électricité 08 10 333 077

GDF dépannage Gaz 08 10 433 077

SAUR Nemours 01 64 78 55 60

Presbytère 01 64 31 51 09

Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing :

Relais d'assistantes maternelles : 01 72 66 71 68 / Courriel : ram@ccqvl77.fr

**Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Lorrez le Bocage : 01.64.70.99.93 /
06.71.48.43.01**

